



## Up La Lettre

Mai 2024

*Amis plaisanciers,*

*C'est bon, vous pouvez ranger vos polaires.  
Les météorologistes le disent : le beau temps arrive....*

### **CONSEIL PORTUAIRE DU 31 MAI**

*Nous le disions avec nos collègues des autres ports de Loire Atlantique: quand on n'attendra plus rien des gestionnaires du port, on sera satisfaits !  
C'est fait ! Nous n'attendons plus rien mais nous sommes de plus en plus loin de la satisfaction.*

- **Loire Atlantique Nautisme (LAN).**

*Notre bon gestionnaire du port nous a présenté son bilan d'activité 2023.  
Nous avons décidé de vous le mettre en copie de votre lettre mensuelle, pour une totale transparence.*

*C'est vrai, ils ont changé quelques bornes électriques, payé "cher" les travaux d'adaptation de la capitainerie,... mais si vous êtes un peu "comptables" il n'est pas compliqué de comprendre qu'il y a une recherche d'augmenter les charges pour que le résultat bénéficiaire soit réduit.*

*Pourquoi, nous direz-vous ? Parce qu'avec un bénéfice moindre en 2023, ils pourront demander une nouvelle hausse de tarifs pour 2025.*

*Et nous n'en voulons pas !*

*Exemple : Le contrat de Délégation de Services Publics (DSP) ainsi que le contrat de sous-délégation conclu entre LAN et la SAEML Loire Atlantique Pêche et Plaisance stipule que LAN doit reverser, en contrepartie de l'utilisation des biens publics, une redevance de 68 000 € ( pour 2023 ) pour Le Croisic et La Turballe.*

*Comme **La Turballe est très bénéficiaire**, ils nous font payer la totalité de la redevance. Vous imaginez bien que l'on s'y oppose et qu'on a exigé que soit refait le bilan 2023, car avec le correctif demandé le **bénéfice du port de plaisance de La Turballe est supérieur à 100 000 Euros pour 2023 !!!***

***Avec un tel bénéfice il n'est pas question d'accepter de nouvelle hausse de tarifs !***

*Les postes de " Mise à disposition" ( personnel) pour 49720 €, alors qu'on a déjà 259000€ de frais de personnel, posent aussi question !*

*Les postes " Honoraires", "Autres honoraires" et "Refacturation SAS" pour 32 700€ posent question. Cela correspondrait aux frais de "back office" payés à la CCI pour services rendus ??? Quels services ???*

*Le manque de transparence est total !!!*

- **Stationnement.**

*Vous l'avez remarqué, dès qu'il fait beau, il y a affluence de remorques sur le parking et certains n'hésitent pas à occuper des places qui ne leur sont pas allouées, privant les abonnés annuels de trouver une place, quelquefois dès 10 heures du matin.*

*Questionné sur le sujet, avec une demande que ne soient délivrés que des droits d'entrée en correspondance avec les places pour remorques libres, le directeur de LAN a annoncé que désormais le contrôle des stationnements était délégué à la Police Municipale.*

*Nous nous opposons une nouvelle fois à cette "décharge de responsabilité" qui va leur permettre de vendre sans compter les tickets d'accès à la cale de mise à l'eau, sans se préoccuper des stationnements, ni des usagers occasionnels ni des usagers abonnés annuels.*

*C'est encore une preuve que LAN ne se préoccupe que d'augmenter ses bénéfices et que le SM Les Ports de Loire Atlantique n'exerce aucun contrôle sur son activité et qu'ils n'en ont rien à faire des plaisanciers abonnés annuels !*

- **Tarifs gas-oil.**

*En parallèle du Conseil Portuaire, nous nous sommes entretenus avec le Directeur de la Coopérative Maritime, gestionnaire de la station de carburant, au sujet des prix très élevés du gas-oil, constatés à 1,67€ le litre au super U et à 2,08€ à la station du port.*

*Le problème est dû au fait que le volume ( 25000 litres annuels) en 2023 est insuffisant pour financer l'entretien des cuves et la maintenance générale de la station et que, les importants volumes de la pêche et des bateaux de maintenance EMR, fournis en gas-oil détaxé, ne permettent pas de financer les cuves plaisance.*

*L'autre problématique c'est qu'un approvisionnement fait à un certain prix, va durer beaucoup plus de temps et que, si le prix baisse, il ne pourra être imputé à la pompe que lors d'un nouvel approvisionnement.*

*Nous avons fait valoir qu'en même temps, si les prix sont élevés, on ira acheter le gas-oil ailleurs, ce qui ne va pas améliorer la situation.*

*Le directeur de la Coopérative a accepté de prêter attention à ce problème et a, dès ce week-end baissé le prix à 1,89€. C'est signe d'une bonne écoute. Merci à lui !*

- **Nouveau directeur pour le port de pêche.**

*Monsieur Eric Le Méro, a pris ses fonctions de directeur du port de pêche ( en fait de la SAEML Loire Atlantique Pêche et Plaisance ).*

*Nous le questionnerons plus tard sur les sujets qui le concernent dont les tarifs éleveur, etc....*

- **Grue 40T**

*Le dossier est entre les mains des avocats !*

*L'objectif annoncé est de pouvoir utiliser la grue à l'automne.*

- **Avant port.**

*Etude en cours en prévision de l'accueil de 3 bateaux supplémentaires pour le parc éolien en mer, avec des travaux prévisionnels dans la continuité des pontons des bateaux du parc éolien existants.*

*Nous avons bénéficié d'un long exposé par le responsable des études chargé de l'infrastructure de la nouvelle digue, sur les causes possibles de "l'agitation" dans le bassin extérieur.*

*Nous avons ainsi appris ce qu'est la houle par rapport au clapot et que la direction de la houle a changé de 25° vers le sud depuis que la jetée a été construite !*

*C'est d'après lui, dû probablement à El Niño, vous savez ce courant océanique qu'on trouve*

sur les côtes ouest sud américaines...

Ils vont étudier tout ça mais il est possible que l'action de El Niño disparaisse d'ici un an ou deux, d'après eux !!!

Vous l'avez compris, il y a bien un problème mais ils ne veulent pas l'accepter et ils vont tenter de gagner du temps..... !

C'est aberrant !!!

- **Syndicat Mixte Les Ports de Loire Atlantique ( LPLA )**

Toujours aucune réponse à notre lettre concernant nos doléances. Qu'à cela ne tienne, nous allons préparer une parution dans la presse.

- **Ponton avitaillement.**

La décision est repoussée à 2026, ce qui veut dire que nous n'aurons pas de ponton carburant plaisance avant 2027.

### **Le CLUPP**

Les élections au CLUPP ( représentants des usagers du port de plaisance ), qui ont lieu tous les cinq ans, vont démarrer très prochainement. Pour pouvoir voter il faut s'inscrire sur la liste du CLUPP directement à la capitainerie ou par lettre à

PORT DE PLAISANCE LA TURBALLE

Quai Sévigne Bustamente 44420 LA TURBALLE.

Une réunion d'information est organisée par LPLA le

**lundi 17 Juin à 14 heures à la salle du Grand Bleu, au dessus de la criée.**

N'hésitez pas à y aller pour être mieux informés .

Le vote aura lieu par internet, avec un lien que le port va nous envoyer par e-mail avec les noms des candidats. N'hésitez pas à voter pour les représentants de votre association. Pour être entendus, nous avons besoin d'être présents au CLUPP. Merci !

### **UP-LA TURBALLE**

Nous réunissons un Conseil d'Administration vendredi prochain, à 18 heures, salle des associations, à coté de la capitainerie au port. Vous pouvez y assister pour être directement informé des sujets traités.

La flame de notre association que tous n'ont pas encore récupérée pourra être remise à la fin de ce CA.

N'hésitez pas à l'arborer dans vos gréements pour faire connaître UP-LA TURBALLE.

### **Bonnes navigations.**



[up.laturballe@gmail.com](mailto:up.laturballe@gmail.com)



<https://www.up-la-turballe.com>

**UP-LA TURBALLE**

Association des Usagers du Port de La Turballe Quai Sévigne Bustamente 44420 LA TURBALLE

